



RÉGION ACADÉMIQUE GUADELOUPE

Liberté
Égalité
Fraternité

Les Abymes, le Vendredi 12 Avril 2024

La Rectrice de région académique,
Rectrice d'académie,
Chancelière des Universités,
Directrice Académique des
Services de l'Éducation Nationale.

- **Vu** les décrets n°2015-884 et n°2015-885 du 20 Juillet 2015.
- **Vu** l'arrêté du 20 juillet 2015 fixant l'organisation du certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique (CAFFA).
- **Vu** l'arrêté du 04 Octobre 2023 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de l'examen du certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique (CAFFA).
- **Vu** l'arrêté académique du 24 Janvier 2024 relatif à la composition du jury du certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique (CAFFA) au titre de l'année 2024.
- **Vu** la circulaire n°2015-110 du 21 juillet 2015 relative à l'organisation de l'examen et la nature des épreuves du certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique (CAFFA).
- **Vu** le procès-verbal de délibération en date du 04 mars 2024.

ARRETE

ARTICLE 1 : La liste des candidats admissibles à l'examen du CAFFA au titre de la session 2024 est arrêtée par ordre alphabétique comme suit : (voir annexe – pages 2)

ARTICLE 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de la Guadeloupe est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général d'Académie

Dominique BERGOPSON



ANNEXE - CAFFA SESSION 2024

LISTE DES CANDIDATS ADMISSIBLES PAR ORDRE ALPHABETIQUE

NOM PATRONYMIQUE	NOM MARITAL	PRENOM
ALIE		Florence
CORIAN		Guinard
DORMOY	VARGAS	Cécile
GIRARD		Ruddyse
HEDREVILLE		Diana
JACOBY-KOALY		Régine
JOCAVEIL		Christelle
NEBOT	BELAIR	Anabelle
PRUDENTE	INAMO	Ericka
VALANDY		Garry